

De : Michel DUMAS

Envoyé : jeudi 4 novembre 2021 09:48

À : Accueil urbanisme <accueil.urbanisme@communautesoragout.fr>

Objet : projet eoliennes communes de Massaguel et de Dourgne

Docteur Michel Dumas Président de la société de Chasse de Massaguel

C est avec stuppeur que nous venons d'apprendre qu'un projet pourtant avancé de création de 8 eoliennes sur nos deux communes est quasiment acté et définitif.

Sur des parcelles forestières naturelles le percement des voies d'accès pour leur érection la nécessité de socles conséquents de béton armé qui ne seront JAMAIS dépollués contrairement à ce que nous disent les promoteurs !

La destruction de nombreux oiseaux migrateurs nocturnes (bécasses) et diurnes palombes dont c'est le couloir naturel de passage.

Pour quelques misérables Kilowatts.

Ce projet est un non sens écologique pour quelques subventions inutiles les maires de nos communes bradent les bijoux de famille en aliénant le patrimoine que nous ont légué nos ancêtres.

Veillez prendre note du courroux de tous les chasseurs de nos communes que je représente !

Docteur Michel Dumas Président de la Société de chasse de Massaguel